



Politique familles et aînés

PLAN D'ACTION 2025-2028

SAINT-HUBERT-DE-RIVIÈRE-DU-LOUP



À L'IMAGE DES SAINT-HUBERTINS

La présente Politique familiale municipale et Municipalité amie des aînés (PFM-MADA) résulte des besoins et des recommandations qu'ont exprimé nos familles et nos personnes âgées lors de consultations tenues en 2023 et 2024. Cette Politique PFM-MADA 2025-2028 aspire donc à mettre en place des projets structurants inspirés par les préoccupations de nos citoyens.

Par son adoption, le conseil municipal de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup réaffirme aussi sa volonté de placer les Saint-Hubertins au cœur de ses priorités.

Cette politique servira d'outil de référence à l'équipe municipale jusqu'à ce que l'ensemble des actions qui y sont présentées aient été mises en œuvre. Ce sera un guide pratique nous permettant de bâtir ensemble un avenir qui vous ressemble.

ENTRE NATURE ET PATRIMOINE

Située dans la région du Bas-Saint-Laurent au point de jonction des MRC de Rivière-du-Loup, des Basques et du Témiscouata, la municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup s'étend sur un vaste territoire de 198,6 km², ce qui en fait l'une des plus grandes municipalités rurales de la région. Ses 1 471¹ habitants en font la quatrième municipalité la plus peuplée de la MRC de Rivière-du-Loup.

Municipalité nichée dans les collines appalachiennes, son relief vallonné, typique des monts Notre-Dame, est ponctué de petits et grands lacs. Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup est reconnue pour la beauté de ses forêts, la richesse de ses terres agricoles et ses trois lacs emblématiques, soit le lac de la Grande Fourche et son camping municipal, le lac Saint-Hubert et le lac Saint-François.



Lac de la Grande Fourche
Photo : Nicolas Gagnon



Carole Soucy et sa mère, Marie Ouellet
Photo : Catherine Sirois

CHALEUREUX, UNIS ET ACCUEILLANTS

Les Saint-Hubertins et les Saint-Hubertines forment une grande famille, une communauté tissée serrée où règne un fort esprit de collaboration et d'entraide. Notre village offre une vaste gamme de services de proximité et des infrastructures qui contribuent à une qualité de vie enviable. Des lieux emblématiques, tels le Musée des Vieux Moulins, qui rappelle l'histoire industrielle locale, et l'Espace Jack Kerouac, qui souligne les racines régionales du célèbre romancier américain, enrichissent le patrimoine culturel et nourrissent l'imaginaire des résidents et des visiteurs.

¹Recensement canadien, 2021

Mot de la mairesse et élue RQFA²

L'élaboration de la PFM-MADA 2025-2028 n'aurait pas été possible sans la participation et l'implication des familles et des aînés de Saint-Hubert. Nous tenons à les remercier chaleureusement de leur soutien et de leur importante contribution à ce projet.

En s'engageant dans cette démarche, mon équipe a manifesté son intention de mieux répondre aux besoins et réalités des citoyens et d'offrir un environnement propice à l'épanouissement des enfants, des parents et des aînés.

Cette occasion de mettre à contribution les forces de chacun dans un objectif commun aura permis l'élaboration d'un plan d'action où l'ensemble des actions retenues créent une synergie tout en respectant les particularités municipales.

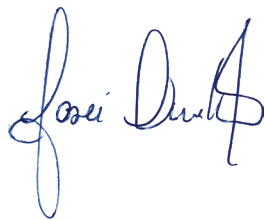
La poursuite de cet impressionnant effort de concertation commence déjà à porter fruit. En effet, par leur contribution et leur mobilisation, les citoyens, les élus, les employés municipaux et les acteurs du milieu ont déjà commencé à donner vie à cette politique.

Je vous invite à prendre connaissance de chaque action présentée dans ce document, puisque chacune d'elles est le reflet des souhaits des familles et des aînés à qui nous avons parlé.

Si vous avez des questions, des commentaires ou des suggestions à nous transmettre, n'hésitez pas à m'en faire part en écrivant à info@sthubertrdl.qc.ca.

Je serai ravie de vous lire et de vous récrire.

Bien cordialement,



Josée Ouellet

Mairesse



Josée Ouellet

Photo : Julie Houde-Audet



²RQFA : Responsable des questions familles et aînés

Membres du comité de pilotage

Karine Beaulieu
Représentante des professionnels de la santé

Marcel Deschamps
Représentant des personnes aînées

Yvette Dumont
Représentante des personnes aînées

Véronique Dumouchel
Organisatrice communautaire
CISSS du Bas-Saint-Laurent

Linda Lagacé
Représentante des professionnels de la santé

Anne Laporte
Chargée de projet

Fernand Malenfant
Représentant des personnes aînées

Josée Ouellet
Mairesse et responsable des questions familles
et aînées

Luce Ouellet
Représentante des personnes aînées

Émilie Sirois
Représentante des familles

Aline Soucy
Représentante des personnes aînées

Sheron Tremblay
Représentante des familles

Mentors

Julie Couvrette
MRC de Rivière-du-Loup
Responsable des questions familles et aînées

Emmanuelle Jean-Arsenault
Coordonnatrice de l'offre de services
Espace MUNI

LE COMITÉ DE PILOTAGE

En 2023, la Municipalité a annoncé son intention de procéder à la création d'un comité de pilotage responsable de soutenir ses efforts de mise à jour de sa première Politique municipale familiale et Municipalité amie des aînées (2017-2019). Dans un contexte de pandémie, comme nombreux autres projets au Québec, les rencontres en présentiel de 2020 à 2021 avaient été mises sur la glace. Nous étions donc fin prêts à relancer le projet!

Composé de douze personnes représentatives du milieu, le comité avait pour but de mener à bien cette démarche de mise à jour de la PFM-MADA 2017-2019, notamment en contribuant aux réflexions sur les besoins du milieu et les priorités à retenir pour les années à venir. Le comité de pilotage s'est rencontré à sept reprises en deux ans.

LES VALEURS SAINT-HUBERTINES

Respect
Écoute
Inclusion
Entraide
Fierté

ÊTRE ACTIF TOUTE SA VIE!

Le vieillissement actif, défini comme le maintien du bien-être physique, mental et social tout au long de la vie, commence dès l'enfance. Par cette politique, la Municipalité souhaite encourager les citoyens à rester actifs, à s'impliquer dans leur communauté et à tisser des liens avec des gens de tous âges. Pour assurer une jeunesse et une vieillesse en santé, cette PFM-MADA renforce les possibilités :

DE BONNE SANTÉ, en offrant un environnement accessible et de qualité qui encourage l'adoption de saines habitudes de vie.

DE PARTICIPATION ACTIVE, en offrant un environnement inclusif qui permet à chaque personne de s'impliquer à la hauteur de ses capacités, quel que soit son âge.

DE SÉCURITÉ, en offrant un environnement adapté et bienveillant qui favorise à la fois le sentiment de sécurité et la sécurité réelle des personnes, notamment celles des personnes aînées.

COMMENT DÉFINISSONS-NOUS « LA FAMILLE » ?

La Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup considère la famille comme la cellule de base de la société et le milieu privilégié du développement affectif, personnel et social des personnes de tous âges.

La famille s'incarne aujourd'hui en différents modèles et elle englobe l'ensemble des gens ayant des liens familiaux selon leurs réalités propres, à chacune des étapes de leur vie. À Saint-Hubert, la famille est une force majeure du développement et du sentiment d'appartenance à la communauté.

« LES PERSONNES AINÉES » POUR NOUS, CE SONT QUI ?

La Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup considère les aînés comme des êtres chers qui contribuent à l'enrichissement de leur milieu. Souvent appelés personnes préretraitées, retraitées, âgées ou du grand âge, les aînés contribuent activement au dynamisme de notre communauté grâce à leur engagement social.

Leur apport et leurs aspirations varient selon leur tranche d'âge. Subvenir à leurs besoins demeure un engagement social fondamental pour assurer leur bien-être, favoriser leur autonomie et respecter leur dignité.



Ève, Léo et Jérémy Malenfant

Photo : Michèle Soucy



ÉCLAIRER NOS DÉCISIONS PAR L'ÉCOUTE

Être à l'écoute des citoyens est essentiel pour l'équipe municipale. Donner la parole aux gens permet une meilleure prise de décision en plus de garantir des services publics plus humains et mieux adaptés aux besoins réels des Saint-Hubertins.

Cette PFM-MADA 2025-2028 est l'expression des citoyens et des organismes du milieu qui ont partagé leur vision lors des différentes étapes de consultation. Les informations recueillies nous ont permis d'établir de grands constats et d'identifier les actions à prioriser pour améliorer la qualité de vie des familles et des aînés, et ce, dans le respect des champs de compétence qui relèvent de la Municipalité.

Sondage PFM-MADA

Mené du 13 au 28 mai 2024

Groupe de discussion avec les familles

11 juin 2024

Groupe de discussion avec les aînés

12 juin 2024

Un portrait statistique étonnant pour une petite municipalité!



CROISSANCE DE LA POPULATION

Saint-Hubert + 10,4 %	MRC de Rivière-du-Loup + 4,1 %	Québec + 4,1 %
--	---	---------------------------------



AUGMENTATION DE LA POPULATION

9 ans et moins + 3,8 %*	10 à 24 ans + 20,6 %**	65 ans et plus + 25,0 %
--	---	--

* Cette hausse est significativement plus élevée qu'ailleurs au Québec (-1,3 %) et dans la MRC (-4,8 %).
** Cette hausse est significativement plus élevée qu'ailleurs au Québec (2,3 %) et dans la MRC (9,7 %).



AUGMENTATION DES FAMILLES

Saint-Hubert + 6,5 %	MRC de Rivière-du-Loup - 1,7 %	Québec + 0,0 %
---------------------------------------	---	---------------------------------



PORTRAIT SOCIODÉMOGRAPHIQUE

Population totale

1 471 HABITANTS	165 FAMILLES
---------------------------	------------------------



RÉPARTITION PAR GROUPE D'ÂGE

9,6 % 0 À 9 ANS	14,5 % 10 À 24 ANS	13,8 % 25 À 39 ANS	35,5 % 40 À 64 ANS	26,6 % 65 ANS ET PLUS
---------------------------	------------------------------	------------------------------	------------------------------	---------------------------------

Plan d'action PFM-MADA 2025-2028

SAINT-HUBERT-DE-RIVIÈRE-DU-LOUP

Principes de base

Axes d'intervention (1 à 5)

Ce que nous considérons prioritaire

Objectifs (1 à 11)

Ce que nous espérons accomplir en posant une action

Actions (1 à 30)

Les outils que nous utiliserons pour y arriver



AXE D'INTERVENTION 1 - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Volet « Espaces extérieurs et bâtiments »

OBJECTIF 1 : Assurer le principe d'accessibilité universelle aux édifices municipaux à fort achalandage.

Action 1 Prévoir les améliorations nécessaires aux édifices municipaux afin d'assurer l'accessibilité universelle aux personnes à mobilité réduite.

OBJECTIF 2 : Aménager des espaces de vie répondant aux besoins des citoyens de tous âges.

EN COURS **Action 2** Planifier l'aménagement d'un parc multigénérationnel inclusif et innovateur.

EN CONTINU **Action 3** Établir la vocation de l'infrastructure Centre des loisirs-Aréna.

EN COURS **Action 4** Réaliser une carte de la plage municipale délimitant les espaces collectifs et locatifs.

Volet « Milieu de vie »

OBJECTIF 3 : Réduire l'impact des changements climatiques en créant un îlot de fraîcheur au camping du lac de la Grande Fourche.

EN COURS **Action 5** Réaliser un projet de végétalisation de la rive et la plage du camping municipal.

Volet « Habitat »

OBJECTIF 4 : Favoriser le développement de ressources d'habitation adaptées à tous les âges de la vie.

EN COURS **Action 6** S'arrimer aux efforts de la MRC dans l'identification et le développement de solutions durables et pérennes en matière d'habitation.

EN COURS **Action 7** Promouvoir les terrains résidentiels à vendre sur la rue Arthur-Morin.



AXE D'INTERVENTION 2 – SANTÉ, BIEN-ÊTRE, SERVICES ET SOUTIEN COMMUNAUTAIRE

OBJECTIF 5 : Favoriser le maintien des entreprises et des services de proximité à Saint-Hubert.

EN CONTINU

Action 8 S'assurer que les informations indiquées dans le Répertoire des entreprises, services et organismes de Saint-Hubert demeurent à jour.

EN COURS

Action 9 Souligner l'arrivée de nouvelles entreprises et fournisseurs de services et promouvoir les bons coups des entreprises existantes dans le journal Le Saint-Hubertin.

Action 10 Valoriser les acquis et le maintien des professionnels en place par l'ajout d'une chronique santé dans le journal municipal.

OBJECTIF 6 : Augmenter l'attractivité du milieu de vie pour les personnes âgées de Saint-Hubert.

EN COURS

Action 11 Renforcer l'offre offerte aux aînés de Saint-Hubert par le Centre d'action bénévole (CAB) des Seigneuries.

EN COURS

Action 12 Soutenir les initiatives des organismes territoriaux désirant dispenser des services à Saint-Hubert.



AXE D'INTERVENTION 3 – TRANSPORT ET MOBILITÉ

OBJECTIF 7 : Favoriser les déplacements actifs et sécuritaires à Saint-Hubert.

EN COURS

Action 13 Améliorer la sécurité des piétons dans les rues du cœur villageois de Saint-Hubert.

EN COURS

Action 14 Évaluer la faisabilité d'aménager des espaces réservés aux activités de vélo et de marche adaptés aux besoins des familles et des personnes âgées.



Axel Dubé et Norah Dubé
Photo : Michèle Soucy



AXE D'INTERVENTION 4 - VIE SOCIALE, RÉCRÉATIVE ET COMMUNAUTAIRE

Volet « Loisirs »

OBJECTIF 8 : Offrir un calendrier d'activités diversifiées pour les différents groupes d'âge.

Action 15 Solliciter l'apport de la Maison de la Famille dans le développement d'une offre de loisirs pour les tout-petits.

EN CONTINU Action 16 Maintenir le service de camp de jour offert par le Service des loisirs en période estivale.

EN CONTINU Action 17 Poursuivre le développement de l'offre d'activités hivernales dans le cadre de la Semaine de la relâche scolaire.

Action 18 Déployer une programmation d'activités éducatives et intergénérationnelles offertes par la Municipalité et la Bibliothèque La Source.

EN COURS Action 19 Valoriser les activités permettant la formation d'amitiés intergénérationnelles.

Volet « Participation sociale »

OBJECTIF 9 : Encourager le développement de la vie communautaire par l'accroissement de l'implication citoyenne.

EN COURS Action 20 Faciliter l'intégration de nouveaux bénévoles au sein des organismes.

EN CONTINU Action 21 Poursuivre le renforcement des liens entre la Municipalité et les organismes en tenant annuellement la Rencontre des organismes de Saint-Hubert.

Action 22 Renforcer la gestion des équipements appartenant aux organismes et à la Municipalité.

OBJECTIF 10 : Reconnaître l'apport des citoyens impliqués dans la vie sociale de Saint-Hubert.

EN CONTINU Action 23 Maintenir l'activité de reconnaissance des bénévoles « BénéLOVE » et l'initiative de nomination du Bénévole de l'Année.

Volet « Respect et inclusion sociale »

EN CONTINU Action 24 Assurer l'intégration des nouveaux arrivants à la vie communautaire de Saint-Hubert.

Action 25 Développer une activité d'initiation « La Rentrée scolaire » pour les tout-petits à la Bibliothèque La Source.

Volet « Persévérance scolaire »

EN COURS Action 26 Définir les paramètres d'une bourse d'études municipale qui sera remise au Gala mérites de la Fondation de l'École des Vieux-Moulins.

EN CONTINU Action 27 Poursuivre l'engagement de la Municipalité envers les Journées de la persévérance scolaire et La Grande semaine des tout-petits.



AXE D'INTERVENTION 5 - COMMUNICATION ET INFORMATION

OBJECTIF 11 : S'assurer que les informations municipales parviennent à un maximum de citoyens et d'organismes.

- EN CONTINU** Action 28 Maintenir et bonifier les moyens de communications papier et virtuels utilisés par la Municipalité pour informer les citoyens.
- EN CONTINU** Action 29 Actualiser l'arborescence du site Internet de la Municipalité afin que les informations soient facilement repérables.
- EN CONTINU** Action 30 Établir une approche municipale des communications qui souligne l'importance du respect, de l'écoute et de la bienveillance dans les échanges avec les citoyens.

Mise en œuvre et suivi du plan d'action

Le cycle de vie du plan d'action s'étale sur trois ans. De nature évolutive, le processus de suivi tiendra compte des changements relatifs aux familles et aux aînés, au territoire et aux événements, tout en étant sensible aux réalités des personnes et des groupes concernés. Les trente actions proposées seront mises en œuvre et nous souhaitons qu'elles poursuivent leurs bienfaits des années durant.

Afin d'assurer la mise en œuvre de notre PFM-MADA 2025-2028, un comité de personnes composé de citoyens, de la responsable des questions familles et aînés (notre mairesse), d'autres élus et d'employés municipaux a été constitué. Le comité de suivi se rencontrera deux fois par année, et au besoin.

Responsabilités du comité de suivi :

- Suivre et soutenir la réalisation des actions.
- Réaliser un bilan annuel de la progression de la mise en œuvre du plan d'action à la lumière des progrès réalisés, des changements en cours dans le milieu de vie et des consensus dégagés quant aux objectifs.
- Formuler des recommandations à l'intention du conseil municipal.



Dany Soucy et son petit-fils Louis Tardif
Photo : Catherine Sirois

REMERCIEMENTS

La Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup tient à remercier le Secrétariat aux aînés pour son soutien financier dans le cadre du programme Municipalité amie des aînés (MADA), ainsi que les membres du comité de pilotage et le personnel municipal pour leur précieuse contribution à ce projet.

Nous remercions le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de son soutien financier pour la portion Politique municipale familiale de la démarche.



En partenariat avec :





Renforcer les liens entre les générations, une amitié à la fois

Visant à créer un milieu de vie encore plus inclusif et dynamique, le principe de mixité des âges fait battre le cœur de notre PFM-MADA. L'initiative municipale « Activité multi-âges » invite les familles et organismes à créer des moments de rencontre où l'amitié n'a pas d'âge.

Deux actions de la PFM-MADA 2025-2028 visent spécifiquement l'organisation d'activités multi-âges (voir Actions 18 et 19).

Un soutien financier est offert aux organismes participants, contactez-nous pour en savoir plus!

Bienfaits des activités multi-âges

Pour les jeunes : apprentissage et sagesse

Lors des activités, les aînés partagent avec les jeunes des connaissances pratiques, des valeurs traditionnelles et des leçons de vie qu'on ne trouve pas dans les manuels scolaires. Ces échanges aident les jeunes à développer leur patience et leur tolérance ainsi qu'une meilleure compréhension des enjeux touchant les aînés.

Pour les aînés : réduction de l'isolement et estime de soi

Les activités qui réunissent un aîné et un jeune ont un impact positif majeur sur la santé globale, l'autonomie et l'inclusion sociale des personnes aînées. Échanger avec les jeunes éveille leurs souvenirs, et la transmission du savoir redonne aux aînés un fort sentiment d'utilité sociale. De plus, la présence d'enfants encourage naturellement les aînés à bouger davantage.

Activité multi-âges

ALLONS-Y !

Pour un jeune, briser la glace avec une personne plus âgée n'est pas toujours une mince affaire. Pourtant, derrière le fossé des générations se cachent des trésors d'histoires.

Commence avec une question...

Voici quelques questions clés pour lancer la discussion et garantir des échanges aussi fluides que passionnants :

Quel est ton plus lointain souvenir ?

Quel était ton plat préféré lorsque tu avais mon âge ?

Quelle est la chose la plus audacieuse que tu aies jamais faite ?

Quel conseil pourrais-tu me donner par rapport à l'argent ? À l'amour ?

Étais-tu rebelle lorsque tu étais adolescent(e) ?

Parmi toutes les choses que tu as faites, de quoi es-tu le plus fier (la plus fière) ?

Adapté d'après : « Questions pour ma grand-mère : 150 sujets de conversation pour partager les souvenirs d'une vie » – Coffret, Les Éditions de l'Homme



Benoit Ouellet et sa petite-fille, Elyane Côté
Photo : Josée Ouellet

Photos de la page couverture

1	2	1 Michèle Soucy
3	4	2 Catherine Sirois
	5	3 Nicolas Gagnon
6	7	4 Mélanie Blier
		5 Catherine Sirois
		6 Michèle Soucy
		7 Nicolas Gagnon

Conception graphique

Virage créatif

Impression

BASE132

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2026